

# UNE EXPERTISE PIONNIÈRE DES MARCHÉS ÉMERGENTS DEPUIS 1989

22/05/2026

*Carmignac investit sur les marchés émergents depuis 1989, à une époque où peu de sociétés de gestion considéraient cette classe d'actifs comme un univers d'investissement à part entière. Cet héritage continue aujourd'hui de nourrir notre approche des marchés émergents.*

## AU CŒUR DES MARCHÉS ÉMERGENTS DEPUIS PRÈS DE QUATRE DÉCENNIES

En 1989, nous lançons notre premier fonds actions internationales, avec une exposition de plus de 50 % aux marchés émergents. Carmignac comptait alors parmi les premières sociétés de gestion européennes à reconnaître le potentiel de cette classe d'actifs. Cette conviction s'est renforcée en 1997 avec le lancement de notre première stratégie actions dédiée aux marchés émergents.

Dans une classe d'actifs complexe, hétérogène et volatile, l'expérience acquise au fil des cycles constitue un atout précieux. Elle permet de mieux appréhender les évolutions politiques, les dynamiques de change en période de tension, les transformations des pratiques de gouvernance ou encore le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement locales. Une telle expertise exige du temps, de la proximité et une véritable compréhension des réalités de terrain.

## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME D'EXPERTISES

Notre équipe actions émergentes s'appuie sur un écosystème d'investissement plus large, composé d'expertises complémentaires.

Elle est dirigée par Xavier Hovasse, Responsable de l'équipe actions émergentes et gérant, fort de 27 ans d'expérience dans l'investissement. À ses côtés, Naomi Waistell, Gérante, a rejoint Carmignac en 2025 et compte 18 années d'expérience sur les marchés émergents. Ensemble, ils travaillent en étroite collaboration avec des analystes spécialisés par région.

Au-delà de l'expertise dédiée de l'équipe, cet écosystème rassemble des spécialistes sectoriels couvrant la technologie, les médias et les télécommunications, la santé, la consommation, l'industrie et la finance. Notre processus d'analyse est également nourri par les contributions des équipes dédiées à l'investissement durable et à la gestion du risque front-office, ainsi que par les perspectives de notre Chef économiste et de l'équipe obligataire spécialisée sur les marchés émergents.

« Notre principale ressource, c'est notre équipe. Nous consacrons 100 % de notre temps à l'observation et à l'analyse des marchés émergents », explique Naomi Waistell. « À cela s'ajoute, chez Carmignac, un vivier d'analystes sectoriels internationaux dotés d'une expertise reconnue dans leur domaine. Nous pouvons également échanger avec l'équipe obligataire et nos économistes afin de prendre de la hauteur sur les grandes tendances qui façonnent nos marchés. »

Au sein de notre stratégie actions émergentes, Xavier Hovasse et Naomi Waistell privilégient les entreprises bénéficiant d'avantages concurrentiels durables, de bilans solides et d'un véritable pouvoir de fixation des prix. Les idées d'investissement résultent du travail collectif de l'équipe.

Les décisions sont prises collégialement par les deux cogérants, qui en assument la responsabilité finale. Cette approche permet de limiter la concentration du processus décisionnel tout en l'enrichissant par la diversité des expertises mobilisées.

## XAVIER HOVASSE : LA DISCIPLINE MACROÉCONOMIQUE COMME FONDAMENT

Xavier Hovasse a rejoint Carmignac en 2008 en tant qu'analyste spécialisé sur l'Amérique latine, après neuf années passées chez BNP Paribas Asset Management, où il gérait des stratégies actions émergentes et internationales. Il est devenu gérant en 2011 et est titulaire du CFA.

Pour Xavier, la sélection de valeurs commence par la définition d'un cadre macroéconomique clair. Cette analyse conduit à écarter les économies affichant d'importants déficits et une dépendance aux capitaux étrangers, au profit de pays excédentaires dotés de politiques monétaires orthodoxes.

« La variable clé dans la valorisation des actifs est le coût du capital », explique-t-il. « Nous avons une compréhension très précise du risque pays, du risque de change et de la balance des paiements dans chacun des pays où nous investissons. »

Ayant traversé la crise financière mondiale de 2008, le supercycle des matières premières, la longue période de sous-performance des marchés émergents durant les années 2010 et leur rebond en 2025, Xavier Hovasse apporte sur cette classe d'actifs un regard que seuls le temps et l'expérience permettent de forger.

## NAOMI WAISTELL : LA QUALITÉ ET LA DURABILITÉ COMME SOURCES D'ALPHA

Naomi Waistell a passé dix ans chez Newton Investment Management avant de rejoindre Polar Capital en tant que gérante senior, où elle s'est spécialisée sur les marchés émergents. Elle est titulaire du CFA ainsi que d'un MBA de l'Université de Cambridge.

Naomi souligne l'approche de l'équipe en matière de durabilité : « Nous considérons la durabilité comme un véritable moteur de création de valeur et de génération d'alpha. Il s'agit d'intégrer, dès le départ, davantage d'informations et d'analyse fondamentale dans l'évaluation des titres. »

Au sein de **Carmignac Emergents**, nous recherchons des entreprises alignées sur les Objectifs de développement durable des Nations unies. Le Fonds vise également à maintenir une intensité carbone inférieure d'au moins 50 % à celle de l'indice MSCI EM.

En septembre 2025, Naomi Waistell s'est rendue à Taïwan et en Corée du Sud, où elle a rencontré près de 30 entreprises évoluant au sein de la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs.

Ce travail de terrain a permis à l'équipe de mieux identifier les segments où la demande accélère et ceux où les contraintes d'offre renforcent le pouvoir de fixation des prix, ainsi que les entreprises les mieux positionnées pour bénéficier de la poursuite des investissements dans les infrastructures liées à l'intelligence artificielle.

## UNE APPROCHE ANCRÉE SUR LE TERRAIN

Décrivant le processus de recherche, Naomi Waistell explique : « Nous nous rendons régulièrement sur le terrain afin de mieux appréhender les dynamiques locales. Nous observons les opérations, échangeons avec l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, les concurrents, les fournisseurs - avec tous ceux susceptibles de nous apporter une information supplémentaire. Nous croisons ensuite ces éléments pour étayer notre thèse d'investissement. »

L'objectif est de confronter chaque thèse d'investissement à l'ensemble des sources d'information disponibles. Cette exigence d'analyse nourrit directement la construction des positions en portefeuille.

La concentration volontaire du portefeuille qui en résulte (35 à 45 lignes, avec une part active de 80 % à fin mars 2026) reflète la volonté d'investir uniquement dans des entreprises que l'équipe estime comprendre en profondeur.

## POURQUOI CET HÉRITAGE COMPTE AUJOURD'HUI

L'environnement dans lequel les marchés émergents abordent 2026 met en lumière les atouts de l'organisation de cette équipe. La phase de bêta qui a porté le rebond de 2025 pourrait laisser place à un marché plus discriminant, où la qualité des résultats et les fondamentaux des entreprises feront la différence.

Dans un tel contexte, comprendre les entreprises dans toute leur complexité, s'appuyer sur un cadre macroéconomique rigoureux et savoir agir lorsque les thèses d'investissement évoluent constituent des avantages déterminants. Le prochain cycle des marchés émergents pourrait davantage mettre en valeur notre expérience de long terme et la rigueur de notre processus d'investissement.

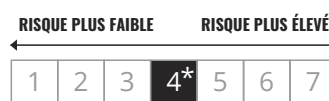
**Cet article a été initialement publié sur Trustnet.**

# CARMIGNAC EMERGENTS A EUR ACC

(ISIN: FR0010149302)

Classification SFDR\*\* :

Article **9**



Durée minimum de placement recommandée



## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION:** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **PAYS EMERGENTS:** Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

### Le Fonds présente un risque de perte en capital.

\*Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. \*\*Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps.

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez-vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.**

Ce document promotionnel ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français aux liens suivants (paragraphe 5 « Résumé des droits des investisseurs ») : ? France : <https://www.carmignac.com/fr-fr/informations-reglementaires> ; ? Suisse : <https://www.carmignac.com/fr-ch/informations-reglementaires> ; Belgique : <https://www.carmignac.com/fr-be/informations-reglementaires>. La décision d'investir dans les fonds promus devrait tenir compte de toutes leurs caractéristiques et de tous leurs objectifs, tels que décrits dans leur prospectus. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans les KID (Document d'Informations Clés). Les prospectus, KID, et rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. ? **En France** : Les prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site <https://www.carmignac.com/fr-fr> et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. ? **En Suisse** : Les prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site <https://www.carmignac.com/fr-ch> et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. ? **En Belgique : Informations légales importantes : ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Ce document constitue une communication marketing publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). « Carmignac » est une marque déposée. « Investing in your interest » est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Toute décision d'investissement doit se faire après avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur (et en particulier le prospectus et le KID du produit concerné). Afin de connaître les frais réels prélevés par chaque distributeur, veuillez-vous référer à sa propre grille tarifaire. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Tout renseignement contractuel relatif aux Fonds renseignés dans cette publication figure dans les prospectus de ces derniers. Les prospectus, les KID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou par consultation du site internet <https://www.carmignac.com/fr-be> ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Les KID doivent être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il lui est recommandé de le lire avant chaque souscription. En cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive de la Fiscalité de l'Epargne, conformément à l'article 19bis du CIR92, au moment du rachat de ses actions, l'investisseur sera amené à supporter un précompte mobilier de 30% sur les revenus qui proviendront, sous forme d'intérêts, plus-values ou moins-values, du rendement d'actifs investis dans des créances. Les distributions sont, quant à elles, soumises au précompte de 30% sans distinction des revenus. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris - France, ou à l'adresse [complaints@carmignac.com](mailto:complaints@carmignac.com) ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site [www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

**CARMIGNAC GESTION** - 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676.

**CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG** - City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549.